

Eglise Protestante Unie de France  
Région Ouest

# SYNODE REGIONAL

## 3<sup>ème</sup> session



# Cahier post-synodal

## 13,14 et 15 novembre 2015

### Angers

*Le contenu de ce cahier est public et a vocation à être diffusé. Il est disponible sur <https://www.eglise-protestante-unie.fr/region-ouest-r6>. Un exemplaire sur papier sera envoyé à toute personne qui en fera la demande.*

## Bureau du synode

### Modération

Modérateur	Laure MIQUEL
Vice-modérateurs	Stéphane GRIFFITHS Pasteur Guy ROUSSEAU

### Questure

Coordination	Pasteur Edina PULAÏ
Mme	Muriel RATIER
M	Jean-René MEYSTRE
Pasteurs	Florence LUSETTI, Etienne RUFENACHT
Proposant	Bertrand MARCHAND

### Secrétariat

Coordination	Pasteur Evert VELDHUIZEN
Mme	Claire WOO-FREALLE
M.	Philippe COUSSON, Daniel GUIBERT,
Pasteur	Marianne SECKEL

## Aumônier

Pasteur Christian GALTIER

## Offrande du culte synodal

L'offrande recueillie lors du culte s'est élevée à 1 600 €. Ce montant a été affecté à la Fédération de l'Entraide Protestante pour l'accueil des réfugiés Irakiens et Syriens.

## Majorité

Le nombre total des voix délibératives au sens de l'article 51 du règlement intérieur du synode était de 93 voix. La majorité absolue était donc de 47 voix.

## **Message du président du conseil régional**

### ***Mais nous portons ce trésor dans des vases de terre... (1 Cor 4,7)***

Chers amis, Frères et sœurs,

Me voilà conduit, dans mes nouvelles fonctions, à un exercice inédit pour lequel je n'ai pas reçu de formation particulière : « le message du président du conseil régional ! ».

C'est ainsi, en effet, que le règlement de notre Synode dans son article 57.1 du titre VI, qualifie cette prise de parole en début de Synode sans préciser davantage son contenu.

S'agit-il d'un rapport moral ? S'agit-il d'un discours de politique générale à l'image d'un chef de gouvernement nouvellement nommé ? S'agit-il d'une prestation 'doctorale', telle une leçon de rentrée de faculté ? A moins qu'il s'agisse d'un exposé prophétique avec des visions d'avenir, ou bien d'une prédication ?

Peut-être est-ce un peu tout cela à la fois, ou bien encore autre chose... au fond, vous en jugerez.

En tous les cas, voilà une occasion qui m'est donnée de m'adresser au nom du conseil régional à tous les membres du Synode régional en rappelant que nous exerçons ensemble, collégialement, le 'gouvernement' de l'Eglise Protestante Unie de France en région Ouest : à ce titre nous veillons ensemble à la vie spirituelle et matérielle des Eglises locales, avec une attention particulière sur les liens de solidarité qui doivent être mis en œuvre.

Je vais donc partager avec vous quelques convictions qui m'animent au moment où je démarre ce nouveau ministère pastoral au service de notre région.

Des convictions au croisement de l'actualité, de quelques faits marquants de la vie de notre Eglise depuis notre dernière session synodale, des premières sollicitations que je reçois comme président du conseil régional, des chantiers en cours accompagnés par le conseil régional, et de quelques idées qui m'animent pour la vie de notre Eglise dans la région Ouest.

Mais d'abord quelques mots de l'apôtre Paul tirés de la 2<sup>ème</sup> lettre aux Corinthiens au chapitre 4, qui accompagneront mon message et lui donnent son titre : « un trésor dans des vases de terre ».

*En effet, ce n'est pas sur nous-mêmes que porte notre proclamation : nous proclamons que Jésus-Christ est le Seigneur, et que nous-mêmes sommes vos serviteurs à cause de Jésus.*

*Car le Dieu qui a dit : « du sein des ténèbres brillera la lumière » a brillé dans notre cœur, pour que resplendisse la connaissance de la gloire de Dieu sur le visage du Christ.*

*Mais nous portons ce trésor dans des vases de terre, pour que cette puissance supérieure soit celle de Dieu et non la nôtre (2 Cor 4, 5 à 7)*

### ***Un trésor dans des vases de terre...***

J'aime cette image qui me semble si juste au regard de ce que nous sommes les uns et les autres et tous ensemble devant Dieu...

Des 'vases de terre' fragiles, vulnérables, dans lesquels le Seigneur lui-même brille pour que resplendisse la connaissance de la gloire de Dieu sur le visage du Christ.

Des 'vases de terre' fragiles, vulnérables, mais choisis par Dieu pour être rayonnants de sa présence et révéler, sur le visage du Christ, que nous portons tous la gloire de Dieu.

Oui, nous sommes tous ensemble visage du Christ. Oui chacun de nous est dépositaire, par la foi, de cette 'lumière qui brille au milieu des hommes' pour que resplendisse la gloire de Dieu.

Mais nous sommes tous des 'vases de terre', fragiles et vulnérables.

Nous le sommes individuellement. Nous le sommes collectivement.

Nous le sommes dans nos ministères personnels, nous le sommes dans nos ministères collégiaux, nous le sommes dans nos Eglises.

### ***Actualité... Vases de terre fragiles et vulnérables devant les flots de malheurs qui nous assaillent.***

Et l'année 2015 restera tristement marquée par ces déchaînements de violence et de malheurs qui suscitent l'effroi. Charlie-Hebdo... le musée du Bardo à Tunis... le crash de l'Airbus A320 de la Lufthansa... l'université de Garissa au Kenya... le séisme au Népal... la tuerie de l'église de Charleston en Caroline du Sud... l'attentat sur la plage de Sousse en Tunisie... la Centrafrique, l'Irak, l'Afghanistan, l'Erythrée...

Et la guerre civile en Syrie qui propulse vers l'exil des millions d'hommes et de femmes en quête de paix et d'avenir...

Comment faire rayonner encore le trésor de la présence de Dieu lorsque tout ce malheur fait irruption dans nos vies, dans nos villes, à nos portes, dans nos églises, dans nos lieux de vie ?

Quelle parole, quelle espérance, quels signes nous faut-il partager aujourd'hui pour que le visage du Christ apparaisse toujours, par-delà nos vases de terre qui se fissurent parfois ?

'Une Eglise de témoins, comment ?'

Il nous faut offrir des lieux de paroles, des lieux de relecture des évènements.

Il nous faut porter une attention soutenue à la réflexion spirituelle, théologique, biblique, pour décrypter avec recul les évènements de notre temps et pour écouter ensemble la Parole de Dieu. Nous avons la chance d'avoir d'excellents théologiens dans notre Eglise, des journaux nationaux et régionaux de qualité, et des personnes ressources exceptionnelles à qui nous pouvons donner la parole.

Il nous faut encourager des engagements solidaires réels avec les Institutions, Œuvres et Mouvements qui sont les relais incontournables de notre prédication.

Il nous faut prendre du temps pour la prière, fondement de notre présence au Monde.

Oui nous sommes des vases de terre fragiles, quelquefois même fatigués et fissurés devant les évènements du Monde, et pourtant, inlassablement, le Seigneur nous fait don de sa présence pour que jamais nous ne renoncions, que nous soyons seuls ou en Eglises, à nous dresser contre le mal.

Les solidarités qui s'expriment actuellement dans nos églises pour l'accueil des réfugiés en sont des signes manifestes. Ils doivent se poursuivre. Cet accueil porte la marque de notre espérance, de notre confiance, et plus encore de l'hospitalité inconditionnelle que nous devons à ceux qui ont tout quitté pour sauver leur vie.

***Suite du Synode National de Sète... Vases de terre fragiles et vulnérables au sein même de notre Eglise Protestante Unie de France.***

Les turbulences dans le sillage du Synode National de Sète sur la bénédiction ne sont pas entièrement dissipées.

Il reste ici et là des incompréhensions, parfois même des tensions qui flirtent avec la zone du conflit...

Responsabilités personnelles ici, responsabilités collectives là, il y a eu bien des paroles malheureuses, parfois excessives et caricaturales, et souvent des appropriations ou des rejets trop rapides de la résolution du Synode de Sète.

Des interprétations réductrices ou excessives de la décision, au sein même de nos Eglises locales ou à l'extérieur, ont rendu impossible le sens de la nuance qu'il nous fallait déployer pour mener une réflexion post-synodale dans nos Eglises locales. C'est bien regrettable et à plusieurs égards.

D'une part, parce que le thème 'bénir' reste un beau sujet !

Et il serait bien triste que nous ne retenions de ce thème que la seule décision sur la possibilité de bénir des couples de même sexe. Qu'avons-nous fait et que garderons-nous de tout le reste de notre réflexion théologique sur le sens de la bénédiction ?

Ensuite parce que le débat synodal a révélé, peut-être plus que d'ordinaire, la grande richesse d'une 'Eglise de multitude' dans laquelle cohabitent des sensibilités théologiques et spirituelles très variées.

Cette richesse s'est exprimée sur des questions théologiques et bibliques et particulièrement sur des questions d'herméneutique. Et il serait bien triste que la pluralité spirituelle constitutive de l'Eglise Protestante Unie de France devienne une occasion de chutes, de divisions et d'affrontements au moment même où nous nous préparons à unir nos voix pour une déclaration de foi commune.

Enfin, l'exploitation abusive de la décision de Sète, dans un sens ou dans l'autre, comme marqueur d'identité de notre EPUdF serait bien réductrice, au regard des membres de nos Eglises : pour la plupart d'entre eux, la possibilité de bénir un couple de même sexe n'est pas le centre de la vie de l'Eglise !

Il est vraiment urgent de travailler partout à la dissipation des turbulences.

La résolution du Synode National ne peut être remise en cause. Cette résolution, rappelons-le, n'est pas contraignante ! Elle est une ouverture possible.

Il n'y a plus lieu de refaire le débat, ni de chercher à convaincre les uns ou les autres.

La responsabilité collégiale des conseils, et de chacun de nous, au-delà même de nos convictions propres, c'est d'abord d'introduire de la nuance, de la finesse, de la sérénité et de la paix si nécessaire, et ensuite de nous tenir prêt pour reprendre la conversation le jour où un couple de personnes de même sexe s'adressera à l'une de nos Eglises locales pour recevoir une bénédiction de mariage.

Je termine sur ce sujet : dans la suite du Synode National de Sète, le mouvement dit « des attestants » est né. Plusieurs membres dans notre région Ouest s'y sont associés officiellement ou officieusement.

Veillons collégialement à ce que les initiatives ou propositions qui pourraient naître de ce mouvement contribuent à édifier les membres de nos Eglises et fassent vivre utilement la pluralité spirituelle de notre Eglise Protestante Unie de France. Nous ne devons pas accepter d'entrer dans des querelles qui viendraient diviser ou affaiblir nos communautés et qui ruineraient nos efforts pour être témoins de Jésus-Christ ensemble.

### ***Situation de nos églises locales... Un trésor dans des vases de terre.***

Plusieurs Eglises locales de notre région utiliseraient volontiers l'image du vase de terre pour se présenter aujourd'hui.

Absence pastorale durable, diminution régulière et constante du nombre de membres et de foyers participants, réduction des membres actifs et engagés, finances en berne, usure et fatigue des forces vives, amenuisement des forces du conseil presbytéral, fatigue d'un ministre... Et pourtant, au cœur de ces vases de terre fragiles, il existe une volonté sincère de faire au mieux pour que l'œuvre de Dieu soit présente au Monde.

Le conseil régional continuera à déployer toute son énergie pour soutenir et accompagner les Eglises locales fragiles et fatiguées. D'ores et déjà, en son sein, des binômes ont été désignés pour accompagner l'une ou l'autre de ces Eglises. Les contacts sont en cours : Laval et la

Mayenne, Indre et Creuse, Barbezieux, Rochefort, le Mans, Châtellerauld, Fontenay-le-Comte... Bien sûr cette liste n'est pas exhaustive.

De même, le conseil régional mettra toute son énergie, avec son président, pour trouver les ressources humaines nouvelles, pasteurs et laïcs.

Il le fera dans la transparence et la vérité. Il n'y a pas lieu de cacher quoi que ce soit. Chaque Eglise est en droit de connaître la politique de pourvoi des postes, les critères de priorité, ainsi que les raisonnements qui conduisent le conseil régional et son président à faire des choix.

Nous sommes tous ensemble dans le même 'vase de terre' soumis à de multiples contraintes :

- le nombre de ministres disponibles (Et cela ne dépend pas de nous !)
- le nombre de proposant. Cela dépend un peu de nous et beaucoup du Seigneur ! (Mais ne cessons jamais de nous poser la question de l'appel pour le ministère pastoral !)
- les capacités financières de nos Eglises qui déterminent le nombre de ministres que nous pouvons prendre en charge (cela dépend beaucoup de nous)
- la répartition la plus juste, ou quelquefois 'la moins pire' (lorsque nous manquons de forces) pour organiser une vraie solidarité.

Le discernement mis en œuvre au sein du conseil régional s'exerce avec sérieux et réflexion. Et il en est de même, je vous l'assure, au sein de la conférence des présidents : elle adresse des appels aux ministres de notre Eglise, avec un véritable souci de la solidarité entre les régions et de la meilleure gestion possible des ressources humaines.

Les mouvements de ministres ne sont pas très nombreux.

Le nombre de nouveaux candidats pour le ministère pastoral est jugé par certains comme insuffisant.

Pourtant, lors du dernier Synode National, le président de la commission des ministères indiquait que, sur les 10 dernières années, 140 ordinations - reconnaissances de ministères avaient été célébrées : 140 ! (Environ un quart du corps pastoral de notre Eglise). 14 par an en moyenne : 12 proposant et 2 venant d'une autre Eglise.

Ce qui est compliqué, et parfois difficile à faire comprendre aux membres de nos Eglises, c'est qu'il faut allier une politique claire du pourvoi des postes avec un bon et juste discernement.

Ce n'est pas parce qu'un poste est déclaré hautement prioritaire pour être pourvu que tel ou tel ministre disponible pour un poste dans notre région serait directement adaptable à ce poste.

Aujourd'hui, le conseil régional a établi une liste des postes qui lui semblent prioritaires pour le 1<sup>er</sup> juillet 2016 : Rochefort, Barbezieux, un poste dans le consistoire du Poitou, un poste dans le consistoire de Vendée, le Mans et la Sarthe, et Morbihan-Est pour un mi-temps.

Et puis, toujours, le poste d'évangélisation en centre Bretagne.

Dans la recherche et le pourvoi de ces postes, nous veillerons, avec le conseil régional, à faire en sorte que les choix soient clairs et expliqués dans la vérité.

### ***Renouvellement des conseils presbytéraux... Un trésor dans des vases de terre.***

Je prends conscience que cette image du vase de terre décrit bien également la situation que connaissent plusieurs conseils presbytéraux de notre région.

Ici, petit conseil de six membres fatigués dont la seule raison d'exister est de maintenir le chiffre fatidique de 6 pour l'existence légale de l'association cultuelle.

Là, conseillers presbytéraux usés par de trop nombreuses années d'engagements, mais toujours candidats à leur succession par peur du vide.



Ici, conseil presbytéral divisé car trop incapable de vivre la communion nécessaire au bon gouvernement de l'Eglise locale.

Là, conseil presbytéral freiné dans son élan par telle ou telle personnalité caractérielle ou à l'égo surdimensionné.

Ici et là, conseils presbytéraux handicapés par un manque de rigueur dans leur fonctionnement, dans leurs ordres du jour, dans leur gestion du temps... conseils presbytéraux qui n'en finissent pas, qui ne décident pas, qui repoussent sans cesse l'essentiel au lendemain et qui passent un temps interminable sur ce qui aurait pu être réglé à deux ou trois en quelques instants...

Le conseil presbytéral, vase d'argile dépositaire d'un trésor : 'le gouvernement collégial de l'Eglise locale'.

Je voudrais que nous soyons très attentifs sur ce point. Le conseil presbytéral est un lieu essentiel pour le bon fonctionnement de nos Eglises. Et le renouvellement de nos conseils exigera de notre part une attention forte. Un véritable ministère de discernement.

Posons-nous les bonnes questions :

- ✓ pourquoi sommes-nous membres d'un conseil presbytéral ?
- ✓ en quoi notre présence est-elle une richesse pour la vie de l'Eglise locale ?
- ✓ après tant d'années de mandat, qu'avons-nous encore à y apporter, ou à y recevoir ?
- ✓ de qui avons-nous besoin au sein du conseil pour l'avenir de notre Eglise ?
- ✓ avec quel profil, quels charismes, quelles envies ?

La liste de questions n'est pas exhaustive, et la brochure de notre Eglise sur le thème 'discerner' vous aidera à aller plus loin.

Oui, il est bon pour nos Eglises que certains conseillers presbytéraux cessent aujourd'hui leur mandat. Il y a de multiples moyens de servir le Christ au sein de l'Eglise.

Et il est bon d'appeler de nouveaux frères et sœurs à prendre le relais.

Mais avec des critères réfléchis, mûris et portés dans la prière. Prenez-le temps, vraiment, d'y travailler collégialement.

Nous le ferons au sein du conseil régional pour les membres qui seront appelés pour la prochaine période quadriennale. Nous le ferons aussi pour les commissions et les équipes au service de notre région.

Je souhaite exprimer ici, au nom du conseil régional, une très vive reconnaissance à ceux qui parmi vous achèvent, au cours de cette session synodale, leur mandat de délégué synodal. J'espère de tout cœur que vous en garderez un souvenir

riche et que vous avez reçu à la mesure de ce que vous avez donné. Vraiment, sincèrement, merci !

### ***Dynamique régionale... Un trésor dans des vases de terre.***

Quelques jours après mon arrivée à Tours, un membre d'une Eglise locale m'a téléphoné pour m'encourager et me questionner : « Dis-moi Guillaume, quel est ton projet pour la région ? ».

J'aurais bien voulu lui répondre...

Moi président, je ferai ceci ou cela ! Moi président, je déciderai ceci ou cela ! Moi président, je changerai ceci ou cela !

Mais non ! Je suis resté hésitant, et finalement silencieux... vase de terre fragile.

Et j'ai dû lui dire quelque chose comme : « Ecoute, il faut que je comprenne, que j'observe, que je prenne contact vraiment avec la diversité de notre grande région et qu'avec le conseil régional nous discernions, comme nous l'avons toujours fait, là où nous sommes attendus ».

Bien entendu, plusieurs convictions personnelles m'habitent, certes : la formation des conseillers presbytéraux ; la lecture de la Bible et l'animation biblique ; les aumôneries des hôpitaux ; les relations œcuméniques ; les liens de nos Eglises locales avec les autres Eglises de la Fédération Protestante de France ; la mission et l'Eglise Universelle ; la communication et les relations avec la cité ; l'évangélisation et le témoignage ; les engagements diaconaux de nos Eglises locales en lien avec les Institutions, Œuvres et Mouvements ; l'animation jeunesse...

Rien de très original ici. Simplement des thèmes qui ont jalonné et nourri mon ministère pastoral et auxquels je reste, en priorité, attaché. Ils me guideront dans les années à venir.

Ma conviction aujourd'hui, c'est que le chemin sur lequel nous devons imaginer ce que pourrait être un 'projet régional', doit être balisé par deux principes : celui de la subsidiarité et celui de la suppléance.

La subsidiarité, parce que tout ce qui peut se vivre à l'échelon de l'Eglise locale, du consistoire, du secteur, doit être vécu là ! Et la dynamique régionale ne doit en aucun cas détourner le temps, l'espace, et l'énergie des membres engagés dans cette dynamique locale.

Le rôle du conseil régional est ici de soutenir, d'encourager, de consolider, de valoriser.

La suppléance, parce qu'il peut arriver qu'une Eglise locale, un consistoire, un secteur achoppe sur ses limites par manque de moyens, de forces, de compétences. Alors la dynamique régionale peut prendre le relai. C'est là que le conseil régional et son président devront être en première ligne.

Entre subsidiarité et suppléance, c'est bien entendu le Synode Régional qui dessine les contours du projet régional au service duquel j'accomplirai mon ministère avec le conseil régional. C'est précisément l'objet de notre session synodale.

Voilà, chers amis, l'idée que je me fais aujourd'hui de la dynamique régionale. Cette première année de présidence me donnera l'occasion d'affiner mon analyse.

***In memoriam... Serviteurs à cause de Jésus.***

Avant de conclure ce message, je reviens aux paroles de l'apôtre Paul :

*Nous proclamons que Jésus-Christ est le Seigneur, et que nous-mêmes sommes vos serviteurs à cause de Jésus.*

« Serviteurs à cause de Jésus »...

Je ne pouvais terminer ce message sans rendre un hommage appuyé à ces frères et sœurs qui furent au sein de notre région des 'serviteurs à cause de Jésus' et qui, depuis notre dernière session synodale, ont rejoint le Royaume du Père.

Les pasteurs Marc Coumont, Edmond Razafimahefa, David Afonso.

Notre sœur Monique Ranson ancienne rédactrice en chef du PO et plus récemment Jean Herbert qui fut président du conseil presbytéral de l'Église réformée de sud Saintonge pendant une vingtaine d'années.

Assurément d'autres noms pourraient compléter cette liste. Mais ceux-là plus que d'autres marquent encore nos mémoires.

A leurs familles nous exprimons aujourd'hui à nouveau notre profonde empathie dans la tristesse de l'absence, et nous déclarons devant Dieu notre infinie reconnaissance pour tout ce que nous avons reçu de ces frères et sœurs.

Chers amis, ensemble nous portons un trésor. Ce trésor est le fondement de notre ministère.

Nous portons dans nos cœurs, dans nos vies, dans nos engagements, la lumière que Dieu lui-même fait briller au milieu des hommes : le Christ vivant et agissant.

Le thème de notre session synodale nous permettra de questionner la manière dont nous en sommes témoins dans ce monde.

D'ores et déjà, avec l'apôtre Paul, nous sommes appelés à l'humilité dans notre témoignage, parce que nous sommes fragiles comme des vases de terre. Mais cela n'amoindrit pas le trésor que nous portons ! Bien au contraire : l'essentiel est là, dans ce trésor, qui rayonne pour nous-même et au-delà même de ce que nous en comprenons.

Quoi que nous disions, quoi que nous fassions, *du sein des ténèbres brillera la lumière pour que resplendisse la connaissance de la gloire de Dieu ! Amen.* G.  
de Clermont

## Message du trésorier du conseil régional

Chers amis, Chers synodaux,

Bonjour

C'est avec beaucoup de joie que je vous retrouve, pour cette 6<sup>ème</sup> année et pour ce troisième synode de l'Eglise Protestante Unie de France.

L'année dernière je vous rappelais l'article 17 de notre constitution ainsi que les statuts type de nos associations culturelles, ceci pour vous faire prendre conscience (ainsi qu'à vos conseils) de l'importance des finances et de votre responsabilité.

Je ne vous imposerai pas cette relecture.

Le rapport est toujours composé de trois parties :

Première partie : Comptes de l'exercice 2014

Deuxième partie : Année 2015

Troisième partie : Projet de budget 2016 que nous verrons demain

Reprenons ces trois parties.

### **1. COMPTES 2014 :**

Contrairement à l'an dernier le compte de résultat donne un résultat négatif de 55 667 €. Ce résultat s'explique essentiellement par un déficit important sur le fonds immobilier.

Durant l'année 2014 beaucoup de subventions immobilières ont été accordées aux églises locales alors que les rentrées se sont faites plus rares. Peut-être que l'année 2015 sera meilleure. Les subventions sont faites pour aider et soutenir les églises locales dans leur projet immobilier dans la mesure où celui-ci est raisonnable et cohérent.

Revenons à notre compte de résultat.

En excluant les fonds, et vous l'avez constaté dans mon rapport, la réserve générale cette année sera abondée de 10 807 €. Ce résultat a été obtenu grâce à de gros efforts de la part de certaines églises et ceci après le synode de Tours.

La région peut être optimiste après deux années de baisse consécutive.

Merci à vous tous.

Le bilan :

Une réserve générale qui baisse en raison du résultat de l'an dernier

Une augmentation importante du fonds immobilier

Stabilité du dépôt des AC

La ligne consistoire reste stable.

L'année 2014 est une année correcte où de gros efforts ont été faits par les églises en fin d'année.

Il faut continuer dans cette voie.

## 2. ANNEE 2015 :

### 2.1 SITUATION FINANCIERE AU 30 SEPTEMBRE ET AU 31 OCTOBRE

#### Les églises locales avec la Situation Financière des Paroisses

##### (SiFiPa)

Le SiFiPa au 31 octobre que vous avez en main vous donne la contribution versée par chaque église avec sa correspondance en nombre de mois et ce qui reste à verser jusqu'à la fin de l'année.

Les colonnes centrales dénommées « Sur exercices antérieurs » montrent les sommes dues par chaque église. Ces sommes sont rappelées régulièrement et approuvées par les églises concernées en cours d'année, en général deux circulaires par an.

Ce mode de communication est maintenant bien accepté et je constate que les églises répondent assez rapidement. Ceci est très confortable pour la trésorerie et aussi pour le dialogue que cela génère. Merci à vous tous.

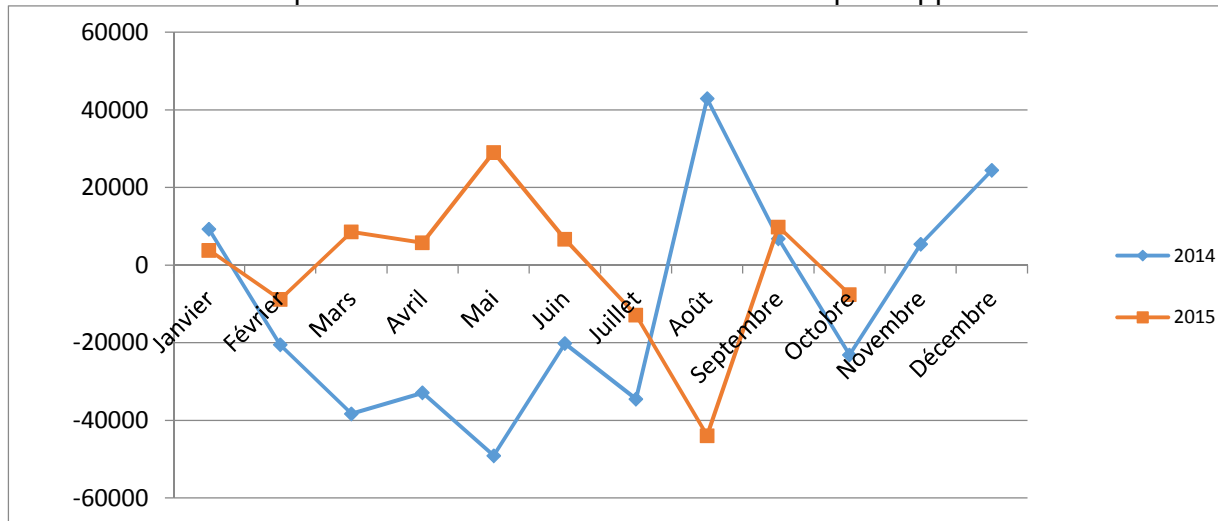
Au 31 octobre nous en sommes à 7,73 mois sur 10, nous accusons un léger retard par rapport à 2014 de 7555 euros.

Ce tableau vous donne les versements 2015 comparés à 2014. On constate une moins grande régularité que l'an passé.

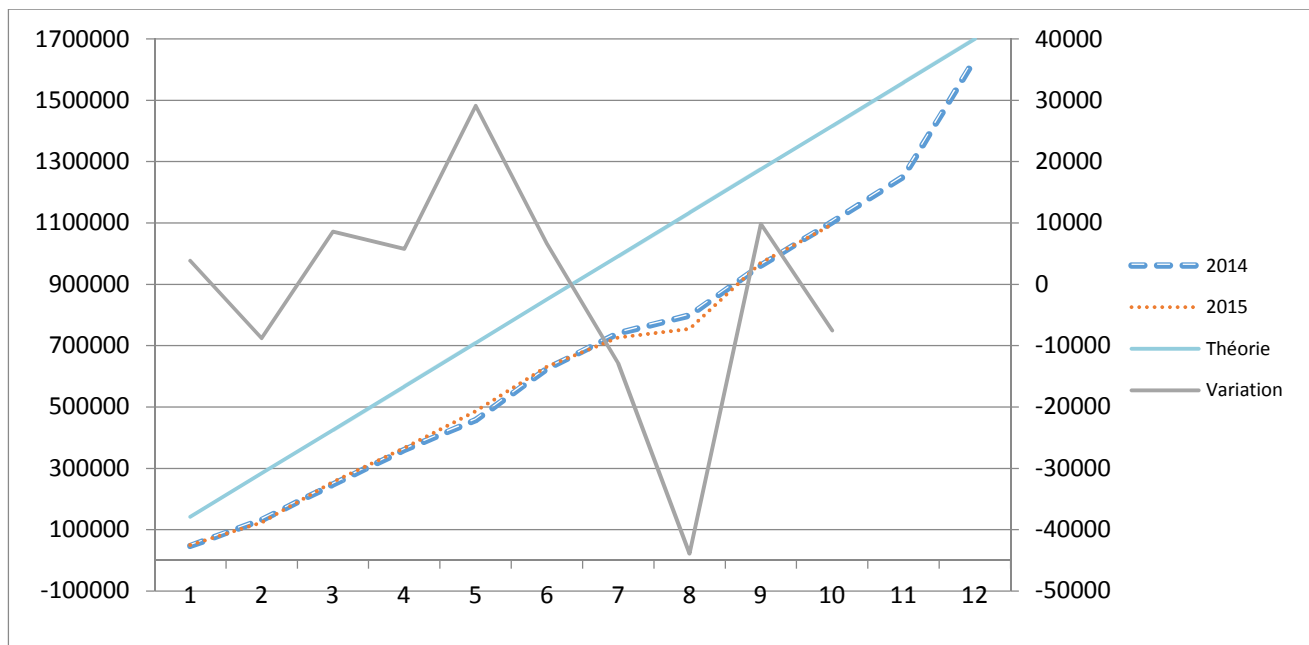
	2014	2015	Variation	Théorie
Janvier	46493	50324	3831	141690
Février	131876	123072	-8804	283381
Mars	247064	255642	8578	425071
Avril	360521	366319	5798	566761
Mai	457588	486676	29088	708451
Juin	624311	630984	6673	850142
Juillet	739701	726854	-12847	991832
Août	798083	754183	-43900	1133522
Septembre	961149	971014	9865	1275212
Octobre	1102747	1095192	-7555	1416903

2014 en mois	2015 en mois	Variation
0,33	0,36	0,03
0,93	0,87	-0,06
1,75	1,80	0,05
2,55	2,59	0,04
3,24	3,43	0,19
4,42	4,45	0,03
5,24	5,13	-0,11
5,66	5,32	-0,34
6,81	6,85	0,04
7,81	7,73	-0,08

Voici les variations que nous avons obtenues cette année par rapport à l'année 2014.



La courbe des versements suit celle de 2014. La baisse en juillet et août s'explique par une remise en banque plus tardive pour des raisons techniques.



Je vous invite à regarder le tableau suivant qui vous montre les versements de chaque consistoire par rapport à l'année dernière.

Situation au 31 octobre 2015 par rapport au 31 octobre 2014							
	Cibles 2014	Versé 2014	Cibles 2015	Versé 2015	Mois sur 12	Aug	Aug %
						15/14	15/14
<b>Bretagne</b>	198116	153035	206303	161147	9,37	8112	5,30
<b>Centre Loire</b>	272960	153535	279578	159810	6,86	6275	4,09
<b>Char.Limousin</b>	254957	131926	246565	119091	5,80	-12835	-9,73
<b>Char.Maritime</b>	345522	250229	350262	252073	8,64	1844	0,74
<b>Loire Océan</b>	225415	183171	236550	177630	9,01	-5541	-3,03
<b>Poitou</b>	257454	138821	244575	134253	6,59	-4568	-3,29
<b>Vendée</b>	139070	92030	136450	91188	8,02	-842	-0,91
<b>Total Région</b>	1693494	1102747	1700283	1095192	7,73	-7555	-0,69

Les pourcentages sont intéressants et voici quelques commentaires.  
Les versements sont en baisse de 0,69 % par rapport à 2014.

Bretagne : + 5,30% : C'est bien et légèrement supérieur à l'augmentation des contributions entre 2014 et 2015. Je pense que nous nous dirigeons vers un équilibre et une juste répartition des contributions.

Centre Loire : + 4,09% le ré-ajustage de certaines contributions permet ce résultat.

Charente Limousin : - 9,73 % Une association culturelle a cessé son activité et une autre n'a encore rien versé. Elle a donc impactée le reste du consistoire. Des difficultés apparaissent dans ce consistoire, soyons vigilants. Les contributions ainsi que le rapport offrandes nominatives sur foyers versant des offrandes nominatives sont élevés pour des églises moyennes voire petites.

Charente Maritime : + 0,74% Légèrement inférieur à l'augmentation des contributions. Le ré-ajustage de certaines contributions me fait croire que ce consistoire devrait finir à 100%.

Loire Océan : - 3,03% Peut-être un relâchement de certaines églises. Je pense qu'il n'y a rien de grave.

Poitou : - 3,29% alors que les contributions ont baissé de 5%. Ceci est inquiétant pour certaines églises. Les fortes baisses ne se font pas encore sentir.

Vendée : - 0,91% ce qui est en rapport avec leur baisse de contributions. Ce consistoire devrait finir à 100%.

Bien sûr à l'intérieur de chaque consistoire il y a des disparités.

Il faut faire encore de gros efforts car à fin octobre il manque 321 711 € (1 416 903 – 1 095 192) par rapport à ce que nous aurions dû recevoir en théorie. Il reste à ce jour un mois et demi pour redresser la barre, je pense que nous pouvons y arriver.

Je sais que la situation est compliquée pour certaines églises. Le conseil régional y est attentif et les encourage. Pour certaines d'entre elles c'est une démobilisation générale, pour d'autres c'est la perte de donateurs importants, pour d'autres encore c'est le poids de l'immobilier.

J'ai parlé de subventions mais le conseil régional accorde aussi des prêts à quelques églises pour leur projet.

A ce jour les prêts représentent 89 726 €. Certains auraient dû être remboursés, d'autres vont l'être d'ici la fin de l'année, ou plus tard.

Voici la liste :	ERCA :	11 000
	Grand Ouest Morbihan :	5 500
	Nantes :	20 000
	Melle-Celles :	16 226
	Barbezieux :	37 000

Ces sommes n'influent pas directement sur le budget et donc sur le nombre de postes mais affecte la trésorerie et à la longue un non remboursement pourrait avoir une influence grave sur notre résultat et par conséquent sur notre réserve générale.

A l'heure actuelle et durant ces dernières années les prêts ont toujours été remboursés. Le conseil régional garde un œil attentif à l'évolution de ces sommes et à l'avenir sera vigilant face aux capacités financières des églises qui en feront la demande.

Dans l'immédiat je n'ai aucun souci quant au remboursement de ces prêts qui se feront en temps et en heure. Le dialogue avec ces églises reste constant.

#### Suite des décisions du synode de Tours en 2014 :

Je ne vais pas rappeler quelles étaient ces décisions, vous avez reçu une lettre de ma part datée du 9 mars 2015.

Dans cette lettre, après présentation de ratios et aussi des intérêts financiers déclarés, je proposais à chaque église locale une fourchette de don adaptée à sa situation. Toutes les églises ont reçu cette proposition.

A ce jour la somme recueillie est de 15 431 € et il y a 3 604 € de promis. Cela fera donc un montant total de 19 035 € se répartissant sur 28 églises. Je pense que les 16 qui ne se sont pas manifestées vont le faire d'ici la fin de l'année et ceci par souci de solidarité.

#### La Région

Après avoir parlé des recettes avec les contributions des églises locales, passons aux dépenses de la région.

Nous sommes à jour vis-à-vis de nos obligations :

Le Titre A est honoré jusqu'à fin octobre.

Le Titre D est honoré jusqu'à fin octobre.

Les charges sociales sont à jour.

A ma connaissance les salaires des pasteurs sont réglés.

Le Titre C, c'est-à-dire nos dépenses régionales sont bien maîtrisées. Fin septembre, nous sommes à 8,08 mois sur 9. Cette année encore nous flirtons avec les sommets. Ce sera très difficile de tenir nos engagements mais nous essaierons d'y arriver. Nous avons anticipé mais le changement de présidence amène quelques



dépenses supplémentaires normales. J'en citerai quelques-unes : petites rénovations dans le presbytère, déplacements importants du président pour vous connaître tous, petits investissements au secrétariat. Ce sera certainement plus serré que l'an passé mais je pense que nous allons y arriver. Nous ferons tout pour que les 165 000 € du budget soient tenus.

Pour les six premiers mois, je remercie Valérie et David Mitrani qui ont accueilli chez eux pour des nuitées, ainsi que la petite équipe qui nous restaurait lors des sessions de conseil régional et ceci dans un souci d'économie.

Toujours dans ce même souci et pour des raisons géographiques le conseil régional se réunit maintenant sur une seule journée à Nantes.

Vous le constatez encore une fois tout est serré et la marge de manœuvre n'existe pas.

#### a. LoGéAs

Pendant de nombreuses années vous n'avez pas été encouragés pour acquérir et utiliser ce logiciel et ceci pour diverses raisons que je n'évoquerai pas. Aujourd'hui le développement du logiciel s'est amélioré et des fonctionnalités nouvelles (telle que la transcription automatique sur la plate-forme) nous paraissent intéressantes et peuvent vous simplifier la vie.

Pour vous aider à l'utilisation, deux formations ont été faites au cours de l'année 2015. Une en avril à La Rochelle et une à Rennes en septembre.

Une autre formation est programmée à Tours les 29 et 30 janvier 2016. Les invitations vous parviendront d'ici la fin du mois.

Nous sommes bien conscients que ces trois formations ne suffiront pas mais nous pourrions à votre demande en organiser d'autres avec des publics plus restreints.

### 2.3 LE TRAVAIL DE L'ERAF (Equipe Régionale d'Animation Financière)

Mon rapport évoque nos travaux et en particulier notre colloque où cette année nous avons eu la joie d'accueillir le trésorier du conseil national, Denis Richard.

Le sujet de son exposé était « Merci pour votre offrande : Le Don, crise et réjouissances ».

On note encore une bonne participation de la part des trésoriers et des membres d'églises locales.

Cette bonne participation est le reflet du climat de confiance qui existe entre les trésoriers, les membres de l'équipe et aussi de la bonne entente du président de cette équipe avec le trésorier du conseil régional.

Le rapport de cette équipe se trouve à l'annexe 4 du rapport du conseil régional.

Comme les autres années, l'après-midi a été consacrée à des questions plus techniques.

Le parcours budgétaire que vous retrouvez à l'annexe 10 de mon rapport a une nouvelle fois été expliqué. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'il est simple et qu'il laisse le temps à chaque église locale de bien réfléchir. Je vous en rappelle les grandes lignes.

Mi-mars le conseil régional élabore un projet de budget qu'il soumet au colloque fin mars.

A partir de fin mars et jusqu'en juin les églises locales réfléchissent sur les propositions qui leur sont faites et donnent une réponse au trésorier du conseil régional afin que celui-ci puisse élaborer un premier projet pour l'ERAF et le conseil régional de juin.

Cela nous laisse le temps éventuellement ensuite d'effectuer des allers et retours pour élaborer le budget définitif qui sera présenté au synode.

Depuis longtemps ce parcours a été éprouvé et c'est grâce à lui que nous pouvons élaborer un projet de budget réaliste, constructif et dans le calme. Etant élaboré longtemps à l'avance il permet au conseil régional de mieux appréhender les choses et de voir l'avenir avec beaucoup plus de sérénité.

Je le rappelle, ce colloque n'est pas réservé exclusivement aux trésoriers. C'est un lieu d'échange, de partage et de convivialité. Il s'adresse à toutes les personnes intéressées par les finances de nos paroisses et je sais qu'il y en a beaucoup.

Je remercie l'équipe de Nantes pour l'organisation matérielle de cette journée et Francis Moreau président de l'équipe régionale d'animation financière.

Notre prochain colloque aura lieu le 2 avril 2016 à Tours. Notez bien cette date et communiquez-la aux membres de vos églises locales et à vos conseils presbytéraux.

## 2.4 ETATS RECAPITULATIFS

Quatrième année pour l'utilisation de Logéas-Union, plate-forme informatique permettant de saisir les comptes annuels de chaque église locale. Ce travail dans l'ensemble s'est correctement fait. Comme tous les ans, et maintenant c'est une habitude, nous avons eu tous les comptes des églises. Merci à Francis Moreau de les avoir étudiés et d'avoir fait les corrections nécessaires et merci à tous les trésoriers qui ont envoyé leurs comptes au 1<sup>er</sup> avril.

## 2.5 A QUOI SERVENT LES ETATS RECAPITULATIFS :

Par ce mode de transmission Jean Marc Degon, responsable de l'analyse des comptes au niveau national, a pu donner au synode national de mai un premier aperçu de la situation financière des églises locales.

Pour 2014 stabilité des foyers connus sur l'ensemble des régions soit 110 463.

Baisse de 0,6 % des foyers versant des offrandes nominatives régulières. Dans l'Ouest la baisse est de 0,4 %.

Les offrandes nominatives suivent l'inflation : +0,5% par rapport à 2013.

Le don nominatif annuel moyen est de 451€ sur l'ensemble des 10 régions ainsi que dans l'Ouest, soit environ 38 € par mois.

38 € par mois ? Qu'est-ce que cela représente dans mes dépenses quotidiennes ?

1,30 € par jour

Faisons deux suppositions suivant les axes de développement de l'animation menée dans les paroisses de notre région :

1<sup>er</sup> axe d'animation financière : en direction des foyers qui participent déjà par leur don nominatif, l'objectif étant qu'ils augmentent le montant de leurs dons.

Si ces foyers augmentaient légèrement leurs dons et consacraient en moyenne 1,50 € par jour au lieu de 1,30 alors, à nombre constant de foyers à dons nominatifs, les offrandes nominatives verraient leur total augmenter de presque 279 000 € : alors est-ce possible ? Est-ce réaliste ?

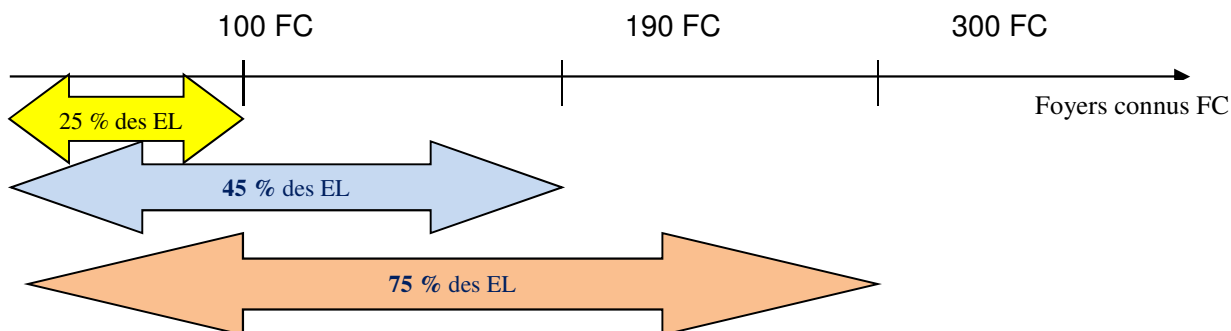
2<sup>ème</sup> axe d'animation financière : en direction des foyers qui ne participent pas. Dans la région 60% soit environ 6000 foyers; l'objectif étant de les informer sur les projets de vie de l'église locale, de les amener à participer à ces projets et aux activités de l'église puis de leur faire comprendre l'importance des besoins matériels de l'église.

Supposons que cette animation financière aboutisse à ce que, dans chaque paroisse, 2% des foyers connus deviennent participants en faisant des dons nominatifs d'un montant moyen de 15 € par mois (la moitié d'un forfait téléphonique) alors le montant des offrandes nominatives augmenteraient de 22 320 € soit un poste pastoral.

Peut-être y sommes-nous parvenus mais nous le verrons plus tard.

Quelques repères à partir des états récapitulatifs de l'Ouest.

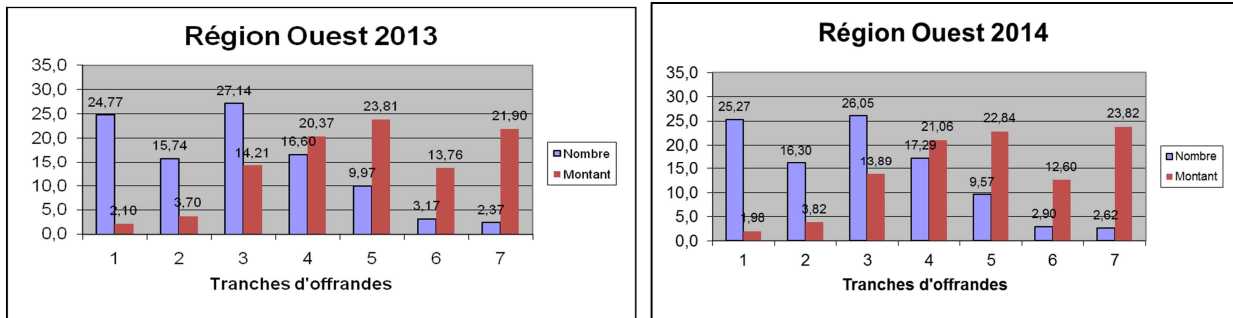
Le quart de nos églises ont moins de 100 foyers connus et les trois quarts ont moins de 300 foyers connus.



Les dons nominatifs sont répartis en tranche. Il en existe 7.

1	2	3	4	5	6	7
1 - 80	80 -150	150-400	400-800	800-1550	1550-2500	Au-delà de 2500

Dans notre région l'étude de la répartition par tranche de ces offrandes nominatives régulières est très proche de la répartition que l'on trouve au niveau national. Il y a très peu de variation d'une année sur l'autre. On peut juste regretter qu'il y ait 2,62% des foyers versant des offrandes nominatives qui font 23,8% des offrandes nominatives. Il faut se satisfaire de l'augmentation des « petits donateurs » qui passe de 24,77% à 25,27%.



## Les dépenses.

Elles sont de deux types.

Les dépenses locales (**DL**) : elles comprennent les dépenses de fonctionnement de l'église locale (logement du pasteur, desserte, activités de la paroisse, entretien des bâtiments,...).

La contribution versée à la région (**CV**) : La « contribution régionale » fixée par le synode régional - après concertation avec les paroisses - est un élément de la solidarité qui s'exerce entre les églises. Elle représente la participation aux frais communs des églises (rémunération des ministres, retraites, études de théologie, Fédération protestante de France, ouverture sur l'extérieur, mission ...).

dépenses locales (**DL**) + contribution versée à la région (**CV**) = Dépenses ordinaires (**DO**)

Ces dépenses ordinaires ont baissé de 3% en 2014

## 2.6 REVISION

Je le rappelle mais vous le savez déjà depuis 2003 (synode de Bordeaux) les comptes des églises locales doivent être vérifiés par un réviseur au compte. Cette année encore le nombre de révision est à la baisse et de façon importante. Seule 24 églises ont été révisées.

Certaines disent le faire après avoir rempli la plate-forme logéas-Union mais nous n'en avons pas la trace.

C'est vrai que l'emploi du temps qui vous est imposé ne facilite pas la tâche mais je vous engage tout de même à réparer cette anomalie.

Rappel du calendrier :

Arrêté des comptes le 31 janvier et début de la révision avec ouverture de la plate-forme informatique Logéas-Union.

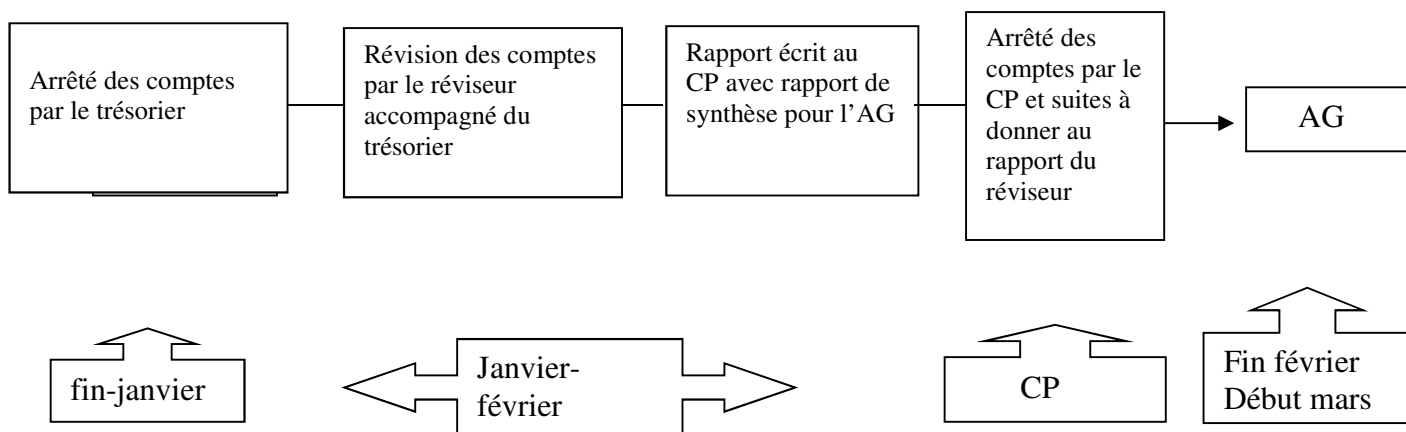
Fin février : date limite d'arrêté des comptes et fin de la révision

A partir du 1<sup>er</sup> mars ou plus tôt si vous en avez eu le temps, les assemblées générales peuvent se tenir. Depuis le 1<sup>er</sup> février et jusqu'au 15 mars les

trésoriers auront renseigné la plate-forme et envoyé au secrétariat régional leurs états récapitulatifs.

Au 31 mars : Tout devra être terminé. Révision, assemblées générales et comptes reportés sur la plate-forme.

N'hésitez pas à demander à l'équipe d'animation financière et moi-même pour la révision. Nous vous donnerons des noms peut-être proches de chez vous.



## 2.7 LES CONSISTOIRES

Rappel de certaines dispositions.

N'ayant pas de personnalité juridique propre, les consistoires sont placés en relation directe avec leur Région respective.

Certains actes de gestion du consistoire ne peuvent pas être exercés de la seule et pleine autorité de l'assemblée ou conseil de consistoire.

Le conseil de consistoire doit rendre compte de ses actes de gestion à la Région.

L'ensemble des comptes ouverts au nom de l'EPUdF relève de la pleine et entière responsabilité du conseil national, plus particulièrement sur les deux points suivants :

- permettre de rendre compte au synode national de la situation de tous les comptes ouverts au nom de l'Union nationale (comptabilité du siège, des régions et des consistoires),
- respecter les actes de gestion exercés dans le cadre d'un mandat de délégation explicite de l'Union nationale. Dans ce cas précis tout acte de gestion relève, au final, de la responsabilité du conseil national.

Le conseil national a l'obligation comptable de consolider tous les comptes bancaires de l'Union dans le cadre de l'intégration comptable des comptes des régions avec ceux du siège et doit être à même de présenter aux autorités de tutelle l'ensemble de ses comptes.

Pour cela et comme les années précédentes les trésoriers ont adressé leurs comptes à la région.

C'est ainsi que le titre E montre la somme des soldes de chaque consistoire.

L'an dernier, suite à la réglementation en vigueur qui n'autorise la détention que d'un seul Livret A par personne morale, je vous préconisais de clôturer et supprimer les livrets A. Je pense que cela a été fait.

Merci aux trésoriers de consistoires pour leur travail.

## 2.8 LES ASSURANCES

Comme tous les ans le manuel simplifié des assurances est disponible au secrétariat régional et est envoyé à toutes les églises locales. C'est un dossier complet facile à consulter où tous les tarifs sont affichés.

Je vous engage vivement à adhérer à Servyr. Vous ferez des économies.

Si vous avez besoin d'informations Véronique Bobinet, notre secrétaire, se fera un plaisir de vous les donner.

Rappel sur les risques les plus courants et sur la prévention.

Dégâts des eaux : c'est le poste le plus important

Incendie : 3 sinistres importants en 8 ans. Le dernier en date qui a fait des victimes nous amène à nous pencher sur nos immeubles. Un document va être établi et nous permettre de faire un audit simple de nos installations.


Tempête : Deux exercices ont été lourdement impactés en 2009/2010 et 2010/2011

Flotte Auto : Le nombre de sinistres est en baisse depuis 2007. Stabilisation de ce type de sinistre.


### **Prévention des risques :**

Le sinistre s'évite souvent par des petits gestes du quotidien.  
Voici un rappel de quelques règles de bases.


## Lorsqu'il n'y a personne dans les locaux ou en cas d'absence prolongée

	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Veillez à ce que les portes et fenêtres soient correctement fermées et vous limiterez ainsi les cas de vol,</li><li>▪ Veillez à ce que les lumières et les appareils électriques du type « chauffage d'appoint » sont bien coupés et vous réduirez ainsi les risques de départ d'incendie,</li><li>▪ Coupez l'eau pour éviter les inondations.</li></ul>
---	--

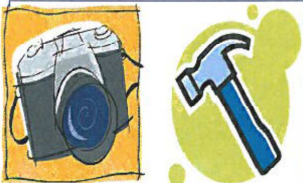
## Si vous faites intervenir des tiers pour des travaux significatifs (toiture, plomberie, électricité...)

	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Demandez toujours une attestation d'assurance,</li><li>▪ Demandez, lorsqu'il y a des travaux par point chauds, que ceux-ci se terminent dans l'après midi avant 16h et faite un tour sur le chantier avant votre départ.</li></ul>
---	--

## A l'approche des périodes pluvieuses

	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Vérifiez l'état de vos chéneaux,</li><li>▪ contrôlez vos toitures,</li><li>▪ Fermez bien les fenêtres.</li></ul>
--	--

## Et si malgré cela, le sinistre se produit, n'oubliez pas les quelques conseils suivants

	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Prenez des photos et préservez les preuves pour l'expertise,</li><li>▪ N'attendez pas pour prendre des mesures conservatoires,</li></ul>
---	--

## 2.9 AU NIVEAU NATIONAL

La Commission Nationale des finances se réunit deux à trois fois par an avec les présidents et les trésoriers des dix régions de l'EPUDF autour du Président et du trésorier du conseil national.

Les dossiers ont été nombreux.

- Examen de la situation financière et des résultats de chaque région pour l'exercice précédent.

- Finances de l'Union nationale, pour la préparation du synode national qui a lieu à l'Ascension.

- Tendances des budgets de chaque région pour l'année suivante, c'est-à-dire titre A et traitement brut de base des pasteurs.
- Dispositions réglementaires et statutaires, les assurances, les dossiers immobiliers.
- Préparation de la nouvelle campagne sur le don.
- Analyse des comptes de l'année précédente.
- Colloque immobilier en décembre. Volonté de se libérer de charges immobilières disproportionnées et inutiles.

Je ne prendrai qu'un dossier

### La Campagne sur le Don :

Le synode d'Avignon en 2014 comportait un gros dossier financier avec un texte nommé « Responsables et Solidaires »

Ce texte comportait 3 points :

- Animation financière et mobilisation des ressources  
Immobilier
- Mutualisation et développements

Dans le dossier animation financière la priorité devait être orientée vers l'augmentation du nombre de foyers participant à la vie financière de l'église.

Pour cela une campagne nationale du don a été mise en œuvre.

Après s'être mis d'accord sur le contenu et la forme employée, à toutes les églises locales, il a été transmis une lettre et un dépliant expliquant les finances de notre église, pourquoi il fallait augmenter le nombre de donateurs et pourquoi il fallait donner.

Un travail préalable a eu lieu au sein des églises pour mettre à jour les fichiers afin de pouvoir envoyer les documents aux foyers non donateurs.

Cette campagne est arrivée fin mai et les lettres ont été envoyées courant juin.

Il faut maintenant en faire le bilan qui bien sûr n'est pas définitif : il le sera lorsque chaque église locale, fin décembre, pourra dire la part qui revient à cette campagne par rapport aux dons habituels.

A ce jour j'ai eu 31 retours d'évaluations sur 44. Je ne désespère pas d'obtenir le résultat des 13 manquantes.

Sur 31 églises locales comptant 7499 foyers connus il y a eu 4403 envois. A ce jour 183 retours soit 4,16% des envois, ceci n'est pas négligeable. La somme récoltée est de 26538 € soit 1,36% des recettes ordinaires équivalent à un don moyen de 145 €. Vous le voyez nous nous rapprochons de ce que je vous annonçais dans le 2<sup>ème</sup> axe d'animation.

Ce bilan peut paraître décevant mais en lisant les commentaires des églises on peut constater que dans l'ensemble cette campagne a été bien accueillie. C'est un bilan correct pour une première année.

Le principal reproche est la date tardive à laquelle sont arrivés les colis. Le dépliant quant à lui a été apprécié.



Cette campagne était un coup d'essai. Il est prévu qu'elle soit reconduite en 2016 avec quelques améliorations et notamment sur la diffusion. Pour que cette campagne produise des effets significatifs il faut qu'elle soit reproduite et cela de façon régulière.

## 2.10 LE SYNODE NATIONAL DE SETE EN MAI 2015

### Les comptes 2014 :

Bilan : En augmentation de 3,2% avec un montant de 73 384 468 €

Passif :

Stabilité des fonds associatifs et réserves

Résultat positif des comptes intégrés (+2 047 387 €)

Augmentation des dettes (dettes fiscales et sociales) et stabilité des dépôts des AC (2 655 166 € dont 228 084 € pour l'ouest)

Actif :

La part des contributions non versées par les EL atteint 442 884 €

Fonds disponibles atteignent 37,8 % de l'actif circulant  
(banques, caisses, consistoires)

### Compte de résultat

- Excédentaire de 2 047 387 € lié à un résultat positif des régions et de l'Union. La grosse partie venant d'un résultat financier et de produits exceptionnels (dons, legs, autres ...).

- Charge principale en exploitation réside dans les salaires et charges sociales des ministres et laïcs salariés dans les régions et au siège soit 52% du total des charges

### Budget 2015 et 2016

Pour la deuxième année les budgets sont présentés en deux rubriques :

Chapitre 1 : Ministres : comprend toutes les charges assumées par l'Union nationale au bénéfice des ministres depuis la formation initiale (IPT) jusqu'à la liquidation des pensions. Ce poste ne comprend pas la rémunération et les charges sociales incluses dans le titre B des régions Ce poste représente 49,3 % du budget global en 2015.

Chapitre 2 : Animation et services : comprend toutes les charges liées aux actions communes (FPF, organisations internationales ...), aux projets suivis par l'équipe d'animation, aux services du siège. Ce poste représente 50,7% du budget global.

Pour le budget 2015

Recettes : Contribution des régions + divers dons. Il faut noter que les contributions des régions baissent de 56 867 € entre 2014 et 2015.

Charges : Chapitre 1 + chapitre 2

Le budget 2015 sera à l'équilibre avec un prélèvement sur les réserves de 77 481 €.

Pour 2016 le budget sera à l'équilibre avec un prélèvement sur les réserves de 151 941 €.

Les contributions des régions baissent faiblement de 5683 € entre 2015 et 2016.

### **3. BUDGET 2016**

Pour ce budget 2016 le conseil régional a décidé d'appliquer la même méthode que l'an dernier. C'est donc le trésorier du conseil régional qui vous a proposé une contribution pour chacune de vos églises en fonction des hypothèses retenues par le conseil régional pour cette construction de budget.

L'hypothèse était la suivante : avoir des ressources pour pouvoir rémunérer 33 postes. Pour cela les contributions devaient augmenter de 0,71 % pour atteindre le niveau de 1 730 252 €.

Une contribution personnalisée a donc été proposée à chaque église.

Les réponses des églises ont donné un montant total des contributions de 1 705 100 € soit une baisse 12 984 € (-0,76%) par rapport au montant voté au synode après la décision synodale.

Après cette annonce décevante le conseil régional a décidé de ne pas relancer les églises mais de construire un nouveau budget que je vais vous présenter.

Rappel de la construction du budget :

Les charges Titre A : voté au synode national  
Titre B : rémunérations des pasteurs  
Titre C : dépenses locales  
Titre D : Défa  
Les recettes Les contributions des églises locales  
Divers

Le budget s'établit donc ainsi :

Côté recettes :  
Contributions : 1 705 100 €  
Aumônerie : 15 000 €  
Total = 1 720 100 €

Côté dépenses :  
Titre A : 525 000 (+ 0,25%)  
APFP : 3 696  
Titre C : 165 000  
Titre D : 157 262 (+ 1%)  
Total = 1 720 100 €

Pour équilibrer avec nos recettes le titre B doit être de 869 142 €.

Que permet ce titre B ?

Sachant que le coût pastoral hors charges sociales coûtera en 2016 : 27 102 € il suffit de diviser 869 142 par 27 102 pour nous donner le nombre ETPR soit 32,07.

Au 1<sup>er</sup> juillet 2015 il y a 30 ETPR. Pour pouvoir financer 32 ETPR en 2016 nous devons être à 34 au 1<sup>er</sup> juillet 2016 pour que la moyenne soit à 32.

34 est bien sûr un nombre correct mais il faut savoir qu'il est très difficile d'augmenter d'un seul coup le nombre de pasteurs.

### CONCLUSION DE CE BUDGET :

Ce budget ne répond pas bien sûr à nos espérances. Encore une fois ce sont les ministres qui sont sacrifiés et aussi les églises locales elles-mêmes.

Il y a de l'argent dans les caisses mais je constate une nouvelle fois, au regard des lettres et des réflexions qui me sont transmises, que chacun garde son trésor pour d'éventuels projets plus ou moins fumeux et non réalistes.

En excluant les sommes bloquées pour des projets lourds, nous avons dans les caisses courantes une année d'avance de financement c'est-à-dire 1 700 00 €.

Quand allons-nous sortir de cette mentalité égoïste et irresponsable ? Certes des efforts ont été faits depuis le dernier synode (versements spontanés avant Noël et ensuite versements exceptionnels suite à la demande sur les intérêts) mais cela ne suffit pas et je pense que beaucoup d'églises peuvent faire mieux et même dans de petites proportions.

### CONCLUSION GENERALE :

Encore une fois ce rapport est un peu long et je vous prie de bien vouloir m'excuser mais vous le voyez il y a beaucoup d'informations à vous donner. Bien sûr ces informations seront dans le cahier post-synodal financier mais je vous demande de bien les relayer auprès de vos conseils presbytéraux.

Beaucoup d'infos seront redites au colloque financier le 2 avril 2016.

Comme toujours nous sommes à votre écoute et essaierons de répondre à vos questions tout au long de l'année.

Si je peux rendre compte des finances régulièrement au conseil régional ainsi qu'aux églises locales par l'intermédiaire de la lettre du jeudi, c'est grâce à Véronique Bobinet la secrétaire de région appréciée par beaucoup d'entre vous et à Michèle Thuillier la comptable détachée du siège de la rue de Clichy que je rencontre régulièrement. Je les remercie toutes les deux chaleureusement.

Il ne faut pas oublier non plus Valérie Mitrani pour les six premiers mois de l'année et Guillaume de Clermont depuis juillet.

Merci pour votre attention et bonne fin d'année.

Christian Lacroix

## Décisions

### **COMPTES 2014**

Le synode régional, ayant pris connaissance du dossier financier de ses annexes 1 à 4 et en ayant débattu, donne quitus au conseil régional pour sa gestion des comptes de l'année 2014 tels qu'ils sont présentés :

Compte de résultat au 31/12/14	1 753 060 € en débit et en crédit
Résultat net de l'exercice au 31/12/2014	- 55 667 €
Bilan au 31 décembre 2014	1 402 848 € en actif et en passif

Il décide d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante.

- Fonds Immobilier	- 72 283 €
- Fonds Arnaud	- 1 217 €
- Consistoires	+ 7 026 €
- Réserve générale	+ 10 807 €
	-----
Total résultat 2014	- 55 667 €

Il donne décharge au Conseil régional de ses actes de gestion au cours de l'exercice écoulé.

### **REMISE DE DETTES**

#### **Dettes Association culturelle de Saintonge-Océan**

Le synode régional décide d'annuler les dettes de l'association culturelle de Saintonge-Océan pour un montant de : 13 113 €

### **BUDGET 2016**

Le synode régional approuve le projet de budget 2016 présenté dans le rapport financier et ses annexes 7 à 9 pour un total de 1 720 100 € en recettes et en dépenses.

## Projet de Budget 2016

	Réel 2013	Réel 2014	Budget 2015	Budget 2016	
Nbr ministres	33	32	31,5		
Titre A	519 000	521128	523 700	525000	
Titre B	914 090	858679	890 079	869142	32,07 postes
APFP	3 360	3600	3 600	3696	
Titre C	147 879	140318	165 000	165000	
Titre D	152 637	154163	155 705	157262	
<b>Total Dépenses</b>	<b>1 736 966</b>	<b>1 677 888</b>	<b>1 738 084</b>	<b>1 720 100</b>	
Cibles	1 610 153	1637627	1 718 084	1705100	
Aumôneries	19 149	19719	20 000	15000	
Pdts exceptionnels	4 088	13824			
<b>Total Recettes</b>	<b>1 633 390</b>	<b>1 671 170</b>	<b>1 738 084</b>	<b>1 720 100</b>	
Variation par rapport à 2015				<b>-0,76</b>	
Titre B réel 2014	858679		Titre A + 0,25%		
Nbre Pasteurs 2014	32		Titre D + 1%		
Cout pasteur 2014	26833,72		TBMB 2013	1160,00	
Cout pasteur 2015	26967,89		TBMB 2014	1172	1,03
Cout pasteur 2016	27102,73		TBMB 2015	1177,46	0,47

Détail de la ligne « Contributions des Eglises locales » pour 2016:

<b>BRETAGNE</b>	
Brest & Nord Finistère	28 800
Sud Finistère	28 000
Rance Emeraude	27 400
Grand Ouest Morbihan Lorient	25 700
Morbihan est Vannes	25 000
Rennes	46 460
Côtes d'Armor	18 000
La Mayenne	10 500
<b>CENTRE LOIRE</b>	
Blois & Loir & Cher	60 240
Bourges Vierzon	27 000
Indre & Creuse (Châteauroux)	14 650
Orléans	81 200
Touraine	95 750
<b>CHARENTE LIMOUSIN</b>	
Charente –Nord et Angoumois	37 520
Barbezieux	31 115
Basse Marche	12 500
Châteauneuf s/Charente	750
Cognac	52 230
Jarnac	40 000
Segonzac	15 000
Limoges	54 000
<b>CHARENTE MARITIME</b>	
Saintonge Océan	36 200
Iles de Saintonge	62 100
Ile de Ré	15 227
La Rochelle	81 408
Rochefort	15 300
Royan	73600
Saintes + Sud Saintonge	57100
St Jean d'Angely	11 750
<b>LOIRE OCEAN</b>	
Angers	75 650
Le Mans	41 650
Nantes & Loire Atlantique	96 500
Saumur	26 400

<b>POITOU</b>	
Châtellerault	10 600
La Mothe Saint Héray	20 000
Lezay	21 700
Lusignan	26 000
Melle - Celles/Belle	36 300
Niort	59 950
Poitiers	53 500
Saint Maixent	14 900
<b>VENDEE</b>	
Fontenay le Comte	15 450
Eglise du bocage	49 400
Vendée Ouest	36 200
Moncoutant	36 400
<b>Total Cibles</b>	<b>1 705 100</b>

**Détail de la ligne « Titre C (Charges de la vie régionale) » :  
BUDGET 2016**

<b>Animation de la vie régionale</b>	<b>26 000</b>
Synode régional et national	1 000
Conseil régional	17 000
Trésorier du conseil régional	250
Coordinations & équipes régionales	4 500
Loyer salles de réunion à Tours	0
Chargés de mission en activité	700
4ème formation chargés de mission	0
Frais annexes de suffragances	0
Radios chrétiennes en France	1 650
Bourses étudiants en théologie	700
Missions diverses, délégations	200
<b>Secrétariat régional</b>	<b>71 350</b>
Traitements et charges	54 500
Bureaux + EDF	2 800
Fournitures + Déplacements	2 000
Affranchissements	3 500
Téléphone + frais bancaires	1 500
documentation et abonnements	550
Dotation aux amortiss. Matériels	500
Location et entretien matériel	6 000
<b>Postes régionaux</b>	<b>21 500</b>
Loyer presbytère président	0
Entretien presbytère président + EDF	4 200
Déplacements président	7 500
Animation biblique	5 000
Animation jeunesse	1 150
Amortissement et entretien autos	3 650
<b>Dépenses compl. pour les ministres</b>	<b>17 500</b>
Déménagements	5 000
Crédit-documentation	10 500
Formation pastorale	2 000
<b>Dépenses de solidarité et diverses</b>	<b>28 650</b>
Dotation aux fonds immobilier	10 000
Subventions auto aux Eglises	3 000
Frais d'aumônerie des Hôpitaux	14 500
Tract Animation financière	200
Mission exceptionnelle intérim	800
Charges exceptionnelles & divers	150
	<b>165 000</b>

## Parcours à suivre en 2016 pour la préparation du budget 2017

### Avant fin février 2016

Arrêté des comptes le 31 janvier et début de la révision.  
Entre le 1er février et le 15 mars renseignement de la plate-forme Logéas et envoi des comptes au secrétariat.  
Ces comptes sont analysés par Francis Moreau et par le trésorier du Conseil régional, afin d'asseoir le projet de budget pour 2017 sur des bases réalistes.  
Il n'est pas nécessaire que ces comptes soient préalablement votés par l'assemblée générale ; en cas de modifications, il suffira d'informer le secrétariat régional dès après l'A.G. En revanche, ils doivent avoir été révisés (décision du Synode national de Bordeaux).

### Le 05 mars 2016, à Paris

La Commission nationale des finances adopte des propositions en vue d'établir le **budget national** pour 2017 titre A : dépenses Union Nationale, titre B : traitement brut de base, indemnités, orientations générales, etc.

### Le 18 mars 2016, à Nantes

#### Colloque financier 2 avril 2016 à Tours

Après orientation par le Conseil régional, l'équipe régionale Finances établit la **première esquisse de budget régional** pour 2017 et l'examine avec les trésoriers de consistoires (présence impérative) : nombre de traitements de ministres avec leurs charges (titre B), dépenses spécifiquement régionales (titre C), contribution au Service protestant de mission - Defap (titre D).

### Du 18 mars au 17 juin 2016, dans les consistoires et églises locales

Le trésorier du conseil régional propose à chaque église locale une contribution pour l'année à venir.  
A chaque consistoire de définir sa politique de concertation.  
Réunion des trésoriers et membres des équipes d'animation financière des églises  
Travail de chaque conseil presbytéral.  
Réunion du conseil du consistoire

### Du 05 au 08 mai 2016, à Nancy

Le **Synode national** discute et vote les propositions de la Commission nationale des finances.

### Début juin 2016, à Tours et le 17 juin 2016

L'**équipe régionale des Finances** puis le **Conseil régional** établissent la deuxième esquisse du budget régional, qui tient notamment compte des décisions du synode national et des propositions locales et consistoriales.

### En juillet et août 2016

De nouveaux allers et retours sont possibles entre le conseil régional et les églises locales.

### Du 18 au 20 novembre 2016

Le **Synode régional Ouest** examine, discute et vote le budget définitif pour 2017



### **Suppression de poste 'Iles de Saintonge 1'**

Le Synode Régional donne un avis favorable à la suppression du poste Iles de Saintonge 1 et transmet la demande de suppression au synode national de l'EPUdF.

### **Composition du Conseil Régional pour la période 2016-2020**

Le Synode approuve la composition du conseil régional pour la période 2016-2020 (Election au cours de la session du synode régional de 2016) selon la répartition suivante :

7 à 10 membres laïcs, dont la moitié au moins constituée de membres du synode régional avec voix délibérative ou consultative.

5 à 7 ministres en activité.

3 à 5 suppléants laïcs

3 à 5 suppléants ministres en activité.

### **Liste des communautés, œuvres et mouvements invités au Synode pour la période 2016-2020**

Conformément à l'article 7 §3 de la constitution et au règlement d'application s'y rapportant, le synode régional approuve la liste ci-après des Communautés, Œuvres et Mouvements appelés à désigner un délégué aux synodes régionaux pour la période 2016-2020 :

- l'Action des Chrétiens pour l'abolition de la Torture,
- le service d'Aumônerie aux armées de la Fédération Protestante de France,
- le Centre Protestant de l'Ouest,
- la Cimade,
- les Eclaireuses et Eclaireurs Unionistes de France,
- la Fédération de l'Entraide Protestante,
- le Protestant de l'Ouest,
- le service Justice et aumônerie des prisons de la Fédération Protestante de France,
- la Mission Populaire Evangélique,
- le Mouvement d'Action Rurale,
- la Fondation des Diaconesses de Reuilly,
- l'Association Protestante pour l'Education & l'Enseignement (Ap2e),
- la Journée Mondiale de Prière – France (JMP – France)

### **Voix délibératives des associations culturelles « partageant un ou plusieurs postes permanents ou temporaires »**

Le Synode régional, vu l'article 7, alinéa 2 de la Constitution, demande au conseil national l'attribution d'une voix délibérative, pour la période 2016-2020, aux associations culturelles suivantes :

Consistoire de Bretagne : Sud Finistère. Laval et la Mayenne.

Consistoire de Charente-Limousin : Segonzac

Consistoire de Charente-Maritime : Ile de Ré. Saint-Jean d'Angély.

Consistoire de Poitou : La Mothe-Saint-Héray.

### **Renouvellement postes temporaires**

Le synode régional demande au conseil national le renouvellement des postes temporaires suivants :

- Animation biblique et théologique I (temps partiel),
- Animation biblique et théologique II (temps partiel),
- Animation Jeunesse I (temps partiel),
- Animation Jeunesse II (temps partiel),
- Evangélisation en centre Bretagne.

Ces postes sont des postes régionaux, relevant de l'ACREPU Ouest. Le conseil ecclésial compétent est le comité directeur de de l'ACREPU Ouest.

Par ailleurs, le synode régional demande au conseil national le renouvellement du poste temporaire intitulé « Tours et Touraine II » (mi-temps).

Ces demandes concernent la période allant du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018

### **ELECTION DU MODERATEUR DE LA 4ème SESSION**

Suffrages exprimés 88

**Stéphane GRIFFITHS 86 voix élu**

Ont obtenu chacun 1 voix : Bernard DUGAS; Solange WEISS-DEAUX

## **Vœu**

**Rythme du calendrier synodal      Pour : 60    Contre : 10      ADOPTE**

Dans le cadre de l'élaboration de la future déclaration de foi de notre Eglise, au regard de l'importance du sujet pour son identité, et tout en restant attaché au fonctionnement presbytéro-synodal,

le synode de l'Eglise Protestante Unie de France de la région Ouest réuni à Angers du 13 au 15 novembre 2015

- demande au Conseil National qu'une année supplémentaire soit consacrée à l'évaluation de la réception dans les églises locales, paroisses et synodes régionaux, de ce texte, avant qu'il ne soit définitivement adopté par le Synode National.



# Sommaire

Bureau, aumônier, offrande, majorité	2
<b>Messages</b>	
Message du président du conseil régional	3
Message du trésorier du conseil régional	12
<b>Décisions</b>	
1. Approbation des comptes 2014	28
2. Remise de dettes	28
3. Budget 2016	28
4. Suppression de poste 'Iles de Saintonge 1'	33
5. Composition du conseil régional	33
6. Liste des communautés œuvres et mouvements invités au Synode pour la période 2016-2020	33
7. Voix délibératives des associations culturelles « partageant un ou plusieurs postes permanents ou temporaires »	33
8. Renouvellement postes temporaires	34
9. Election du modérateur de la 4 <sup>ème</sup> session	34
<b>Vœux</b>	
Rythme du calendrier synodal	35



Synode régional 2015

**Angers**